



Demande de transport aérien en France composée principalement de résidents voyageant à l'étranger

La demande de transport aérien en France est mixte, au sens où de nombreux voyageurs internationaux arrivent en France (import) ou y transitent et, dans le même temps, de nombreux résidents partent pour une destination étrangère (export) ou domestique. Les voyageurs à l'export sont 65% plus nombreux que les voyageurs à l'import, et leur nombre est en forte augmentation dans les aéroports français. La demande des résidents peut se classer en 6 groupes de voyageurs, parmi lesquels 2 prédominent : le premier groupe (35%) est constitué de résidents voyageant pour des motifs de loisir, en particulier à destination du Sud de l'Europe ; le deuxième groupe (22 %) se compose de résidents rendant visite à leur famille ou amis à l'étranger, notamment à destination des pays du Maghreb.

Demande majoritairement composée de résidents à l'export

Certains pays très touristiques du Sud de l'Europe sont essentiellement concernés par une demande d'import, i.e. comprenant une importante composante d'accueil de voyageurs venant de l'étranger. Certains pays du Nord de l'Europe sont surtout concernés par une demande d'export (résidents partant à l'étranger). En France, la situation est intermédiaire : la demande de transport aérien est mixte, comprenant à la fois import et export. L'import est soutenu en France par un tourisme international très présent, mais il reste minoritaire. L'export, qui croît plus vite que l'import (+4,1 % par an Vs +3,0%), constitue la principale composante de la demande de transport aérien : en 2024, la demande d'export dépasse la demande d'import de 15 millions de voyageurs, ou encore +65%.

Figure 1 : Nombre de voyageurs aériens en 2024 (en millions), comptés une seule fois à l'aller ou au retour en France

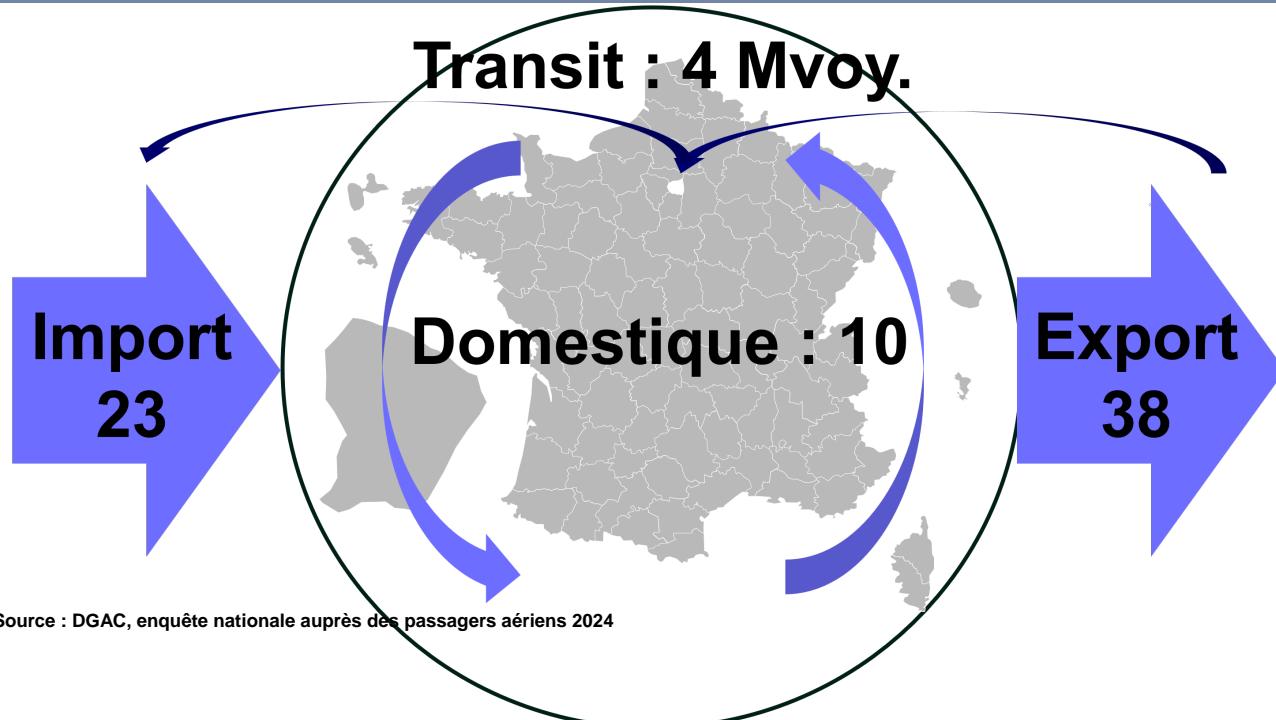
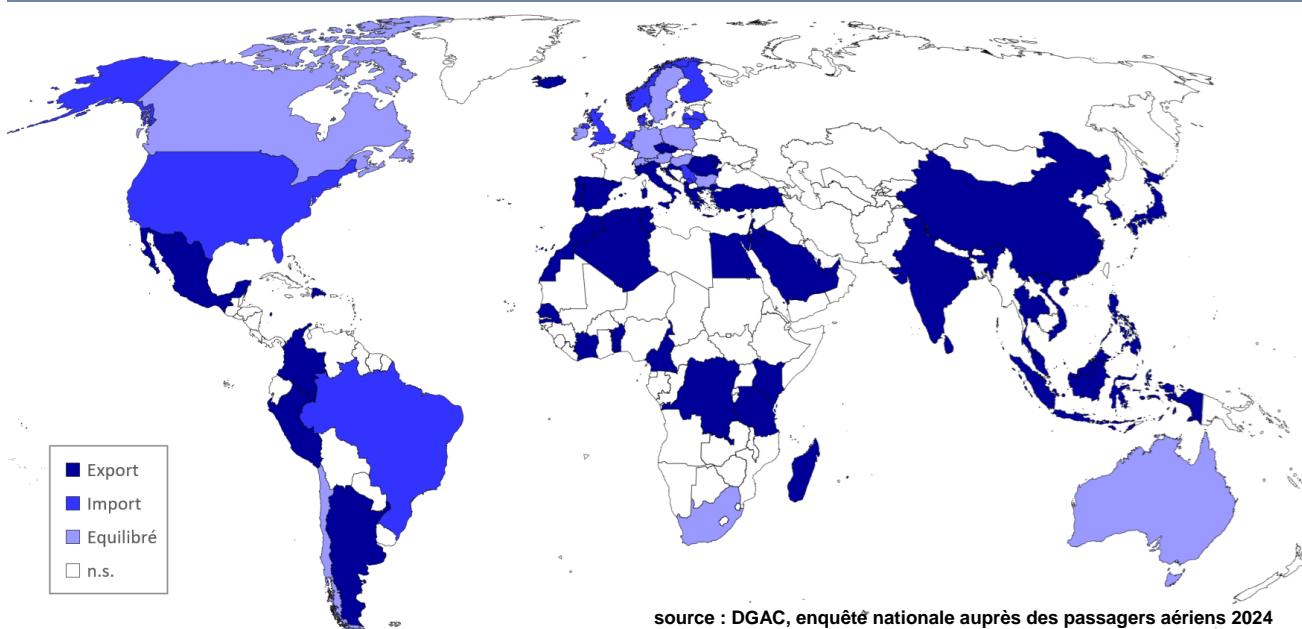


Figure 2 : Composantes de la demande

source : DGAC, enquête nationale auprès des passagers aériens 2024

La demande en France (import et export) est orientée du Nord vers le Sud : les principales régions d'origine des visiteurs en France sont l'Europe du Nord et l'Amérique du Nord ; les résidents quant à eux privilégient les destinations du pourtour méditerranéen, d'Afrique ou d'Asie. Les 10 principaux aéroports français suivent la tendance nationale en étant tournés vers l'export, à l'exception de Nice, tourné vers l'import. Les flux domestiques et le transit (correspondances entre pays étrangers essentiellement via le hub de Paris-CDG) demeurent stables.

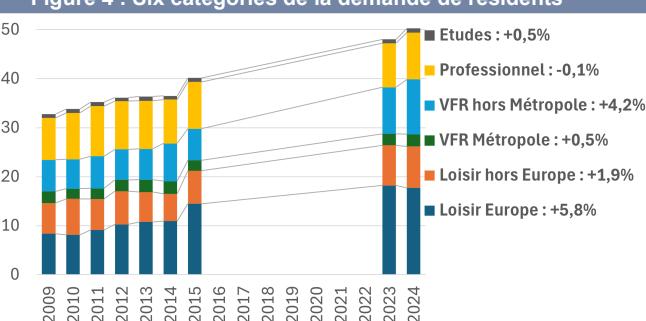
Figure 3 : Dominante de la demande entre import / équilibré / export, selon les pays d'origine et de destination

source : DGAC, enquête nationale auprès des passagers aériens 2024

Demande des résidents : préférence pour les destinations de soleil

La demande de transport aérien des résidents (i.e. au départ de France y compris les outre-mer), peut être segmentée en 6 groupes (cf. source et méthodes). Le groupe le plus important (18 millions de voyageurs) se compose

de touristes voyageant pour les vacances ou le loisir à destination de l'Europe, et privilégiant les destinations de soleil du pourtour Méditerranéen, notamment l'Europe du Sud. Ce groupe «loisir Europe», majoritairement constitué de couples et de familles, connaît la plus forte progression (+5,8% par an en moyenne) parmi les composantes de la demande. Le deuxième groupe (11 millions de voyageurs et +4,2% par an) est constitué de résidents voyageant principalement seul ou en couple. Ils rendent visite à leur famille ou amis (voyages affinitaires ou visiting friends and relatives – VFR en anglais) à l'étranger, notamment dans les pays du Maghreb. Les autres groupes sont stables ou en légère progression.

Figure 4 : Six catégories de la demande de résidents

source : DGAC, enquête nationale auprès des passagers aériens 2024

Source et méthodes

L'enquête nationale auprès des passagers aériens (ENPA) est réalisée depuis 2009 par la DGAC auprès de 40 000 passagers sélectionnés aléatoirement dans les salles d'embarquement des 10 principaux aéroports français. Ces derniers représentent 90% de la totalité du trafic aérien en France. La dernière enquête ENPA 2025 n'était pas encore disponible au moment de l'étude. Cette enquête a reçu un avis favorable d'opportunité et de conformité par le conseil national de l'information statistique (CNIS).

Le nombre de voyageurs à l'aller ou au retour en France (ou en transit) est calculé en vraie origine / destination, quelles que soient les éventuelles correspondances. Ainsi, un voyageur réalisant un Toulouse–Tokyo via une correspondance à Paris–Charles-de-Gaulle sera comptabilisé dans la demande d'export (figure 1) et non domestique, même s'il a réalisé un premier vol entre Toulouse et Paris. Par ailleurs, le voyage est compté sur la base d'un seul aller-retour.

Une analyse en composante multiple suivie d'une classification ascendante hiérarchique a permis de définir les variables qui discriminent entre eux les catégories de résidents au départ France (Métropole et les Outre-Mer) dans l'ENPA 2024. Ces variables discriminantes ont été réutilisées pour segmenter la demande des résidents en 6 groupes, la décrire et retracer son évolution depuis la première ENPA (2009) :

Groupe 1. Loisir Europe (35% en 2024) : personnes voyageant à deux ou en famille, souvent une à deux fois par an, pour un séjour de loisir d'une à deux semaines, réservé un à trois mois à l'avance, partant surtout le vendredi principalement à destination d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Corse...).

Groupe 2. Loisir hors Europe (17%) : personnes voyageant à deux ou en famille, pour un séjour de loisir de deux semaines à un mois, réservé souvent plus de 6 mois à l'avance pour une destination principalement au Maghreb, en Outre-mer ou aux Etats-Unis d'Amérique, le départ ayant souvent lieu un samedi.

Groupe 3. VFR Métropole (5%) : personnes seules, souvent des femmes et plus fréquemment en retraite que la moyenne, rendant visite à leur famille ou leurs amis pour un week-end ou pour une semaine, habituées à voyager en avion, notamment pour des destinations telles que Nice ou la Corse, depuis un vol le vendredi ou le dimanche, soit en début de journée soit en fin de journée.

Groupe 4. VFR hors Métropole (22%) : personnes plus souvent retraitées ou sans emploi que la moyenne, voyageant essentiellement seules, pour voir leur famille ou leurs amis durant une semaine à un mois, surtout à destination du Maghreb, d'Afrique ou du Royaume-Uni, avec un pic de départ le jeudi.

Groupe 5. Professionnel (19%) : personnes de 25 à 55 ans de catégorie sociale élevée, habituées à prendre l'avion, souvent des hommes, voyageant seules pour un motif professionnel à l'intérieur de la France, vers l'Allemagne ou les Etats-Unis d'Amérique pour moins d'une semaine, la réservation étant tardive et le départ intervenant surtout en début de semaine.

Groupe 6. Études (2%) : groupe hétérogène pour motif d'études, comprenant en majorité des personnes voyageant seules sinon en groupe de plus de 5 passagers, pour des séjours souvent de plus de trois mois, notamment à destination des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, du Japon ou d'Irlande, les départs ayant surtout lieu le dimanche.



POUR EN SAVOIR PLUS